

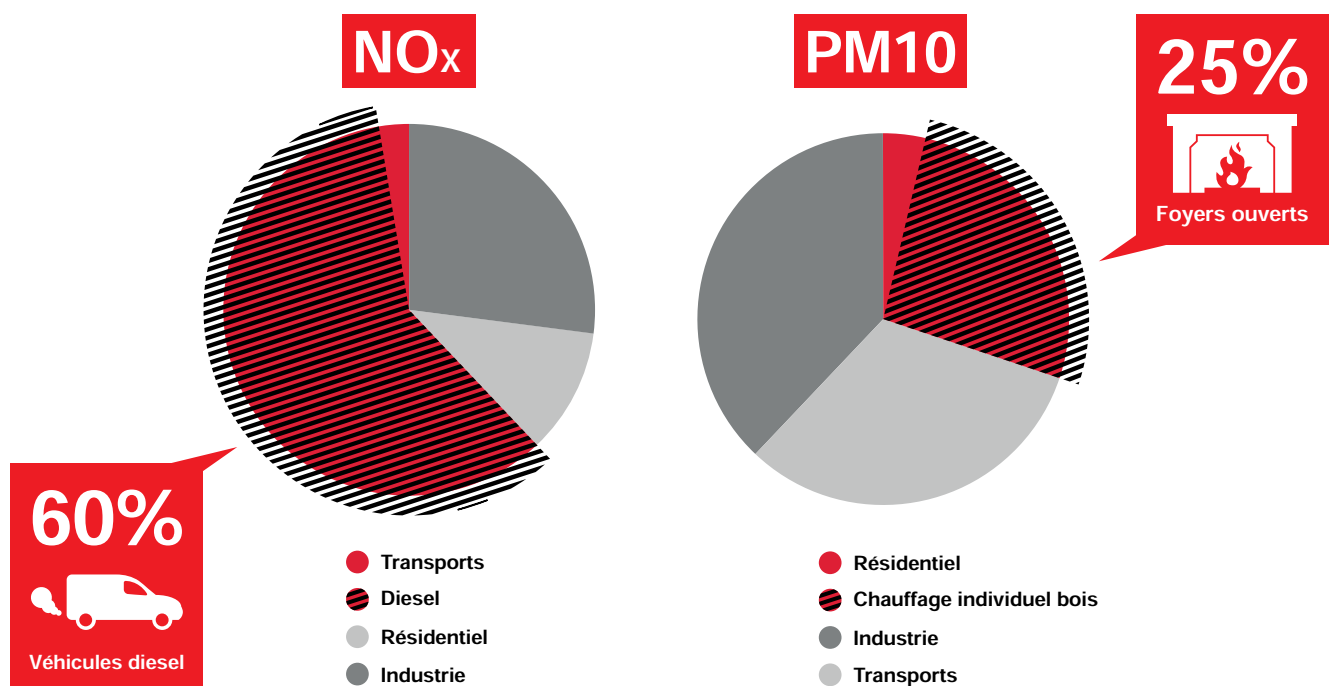
2. LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Globalement, la qualité de l'air s'est améliorée sur le territoire de la Métropole de Lyon. Les niveaux de concentration de la majorité des polluants sont en diminution depuis plus d'une dizaine d'années mais reste encore trop élevée pour les particules fines, le dioxyde d'azote et l'ozone. Il faut préciser que la métropole est un territoire particulièrement sensible à la pollution atmosphérique. Située dans l'axe de la vallée du Rhône, elle subit des périodes de vents parfois intenses pouvant, certes, favoriser la dispersion des polluants mais aussi amener des masses d'air chargées de particules ou d'autres polluants. Elle subit également des inversions thermiques dans l'atmosphère qui plaque la pollution au-dessus de la métropole.

2.1 LES ORIGINES DE LA POLLUTION

Sur notre territoire, la pollution aux particules fines provient de trois grands secteurs : les activités industrielles, le transport et l'activité résidentielle et tertiaire (en particulier le chauffage au bois individuel non performant).

La part du chauffage individuel au bois dans les émissions de particules est importante pour les PM 10 (25% à 30%) et encore davantage pour les PM 2.5, les plus dangereuses pour la santé (de 30% à 50%).



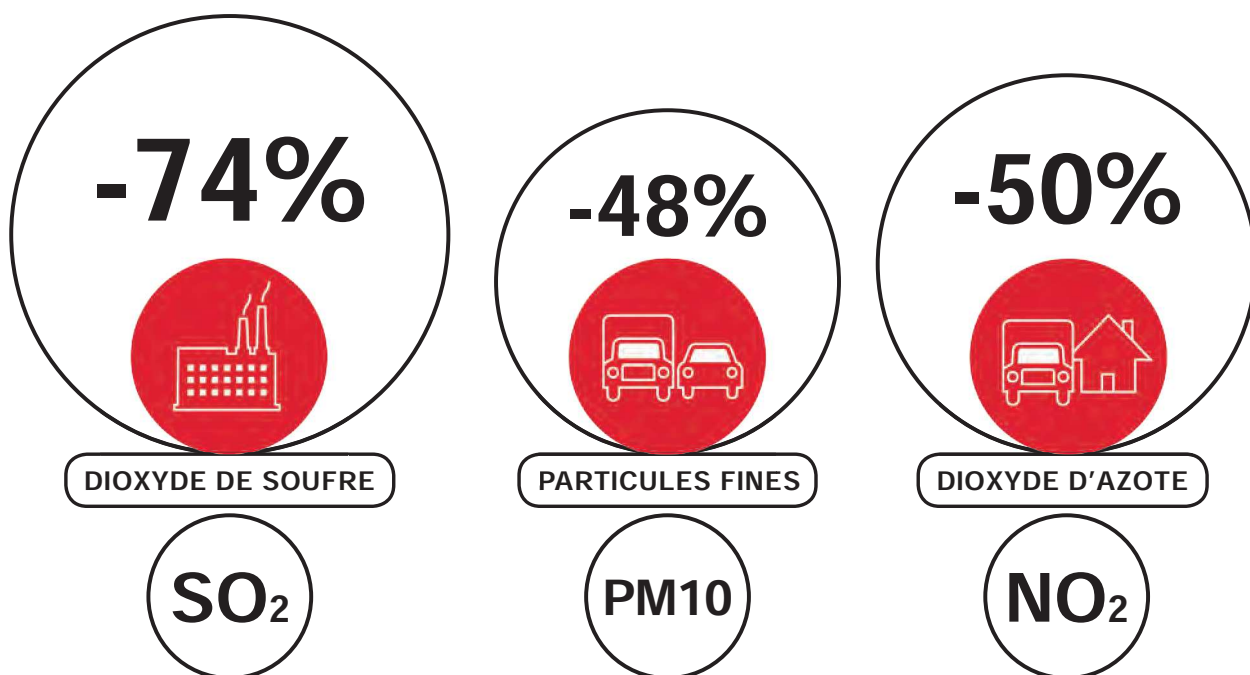
Les 2/3 de la pollution aux oxydes d'azote proviennent des transports. Ce secteur demeure le principal émetteur de NOx avec deux tiers des émissions dont 90% est imputable aux véhicules diesel.

L'ozone, qui se trouve en milieu rural, se forme aussi dans l'agglomération, en été, par combinaison des NOx et des composés organiques volatils (COV) sous l'effet de la chaleur et de la lumière. Les émissions de NOx et de COV proviennent des transports, de l'habitat et de l'industrie.

En revanche, le secteur tertiaire impacte peu les émissions de polluants tout comme le secteur agricole local qui, sur le territoire métropolitain, contribue pour moins de 2% à la pollution de l'air.

2.2 ETAT DES LIEUX

Au cours des dix dernières années, la qualité de l'air s'est améliorée sur le territoire de la Métropole de Lyon en valeur annuelle.



Les résultats entre 2010 et 2014 sont éloquentes avec une baisse de 85% des émissions de dioxines, de 74% d'oxydes de soufre, de 50% des NOx et de 50% des PM. Mais malgré ces efforts, l'agglomération lyonnaise subit des dépassements de seuils réglementaires en moyenne annuelle pour le dioxyde d'azote et les particules fines, notamment aux abords des axes routiers majeurs et en coeur d'agglomération.

Par ailleurs, en 2015, le dispositif préfectoral lors des épisodes de pollution a été déclenché durant 42 jours, les trois-quarts du temps pour les particules.